Allopurinol

Substance active

Important à savoir

- L'allopurinol **prévient les crises** de goutte, mais ne **soulage pas une crise déjà en cours** .
- Il **ne** faut **pas commencer** ce traitement **pendant une crise** de goutte.

Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active allopurinol sont des **médicaments contre la goutte.** Ils empêchent **la production d'acide urique** dans le corps.

La goutte est une maladie causée par un excès d'acide urique, qui forme des cristaux douloureux dans les articulations.

Votre médecin peut vous prescrire de l'allopurinol pour **prévenir les crises de goutte ou éviter d'autres complications liées à un taux trop élevé d'acide urique dans le sang.**

Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez PharmaInfo.be.

Cette liste contient tous les médicaments avec d'allopurinol . Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité d'allopurinol il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Sur cette étiquette, vous pouvez lire ce que **le médecin a prescrit**. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas non plus été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la **notice**.

Le traitement débutera par une faible dose et votre médecin augmentera ensuite progressivement la dose.

Vous **ne devez pas prendre plus de 600 mg (milligrammes) par jour** (24 heures), en une à deux prises par jour. Cette dose correspond à la dose maximale généralement recommandée chez l'adulte

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Prenez l'allopurinol **juste après le repas** afin de diminuer les risques de troubles digestifs.

Buvez beaucoup pendant votre traitement à l'allopurinol (2 à 3 litres d'eau par jour).

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir à quel moment et combien de fois par jour vous devez prendre l'allopurinol.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Demandez à votre médecin pendant combien de temps vous devez prendre l'allopurinol.

Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise d'allopurinol sont les suivants :

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- augmentation des hormones thyroïdiennes dans le sang ;
- réactions sur la peau.

Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- diarrhée, nausées, vomissements ;
- augmentation des enzymes du foie dans le sang, inflammation du foie.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS.

Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Non, vous ne pouvez pas arrêter le traitement par l'allopurinol sans avis médical.

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Prenez la dose oubliée d'allopurinol **dès que vous vous en souvenez, ou à l'heure habituelle** s'il est presque l'heure de la dose suivante.

Ne prenez **jamais de double dose** d'allopurinol pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245)**.

Vous pouvez présenter les symptômes suivants :

- nausées ;
- vomissements ;
- diarrhées ;
- vertiges ;
- réactions cutanées ;
- fièvre ;
- inflammation du foie ;
- diminution du fonctionnement des reins.

Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser des machines pendant que vous prenez de l'allopurinol.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool si vous prenez de l'allopurinol, mais **avec modération**. L'alcool peut en effet déclencher une crise de goutte.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alcool sur l'allopurinol.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement à l'allopurinol.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur l'allopurinol.

Pendant le traitement par allopurinol, il est important de **suivre les recommandations alimentaires** pour limiter les risques de crise de goutte. Évitez autant que possible la viande rouge, le gibier, les abats, le poisson, les fruits de mer et les sodas. **Buvez** également **beaucoup** d'eau (2 à 3 litres par jour) pour aider votre corps à éliminer l'acide urique.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?

L'allopurinol est déconseillé aux femmes enceintes (surtout pendant le premier trimestre de la grossesse) et à celles qui allaitent.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

Non, vous ne pouvez pas prendre d'allopurinol pendant le premier trimestre de la grossesse, car cela pourrait être **dangereux pour votre bébé**.

On en sait **trop peu** sur la prise d'allopurinol à partir du troisième mois de grossesse pour garantir que son utilisation à partir de cette période est sans risques. Votre médecin évaluera la gravité de vos symptômes par rapport aux risques pour l'enfant.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise d'allopurinol avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

La prise d'allopurinol est **déconseillée pendant l'allaitement**, car on ne sait pas si l'allopurinol passe dans le lait maternel.

Si vous allaitez et que vous devez prendre de l'allopurinol, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.

À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise de d'allopurinol peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- certains antibiotiques de la famille des **pénicillines** ;
- certains médicaments contre les **tumeurs** (mercaptopurine) ;
- certains médicaments qui **modifient l'immunité** (immunomodulateurs : azathioprine).

La liste complète des interactions se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas d'allopurinol dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **diminution** du **fonctionnement** du **foie** (insuffisance hépatique).

Pour la liste complète des situations qui demandent une vigilance particulière lorsque vous utilisez de l'allopurinol, consultez la notice. La notice se trouve dans la section : « Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants.**

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. **Rapportez-les à votre pharmacie**. Cliquez ici pour de plus amples informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas** ce médicament **au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.